



**SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS DU JURA**

Envoyé en préfecture le 26/11/2021
Reçu en préfecture le 26/11/2021
Affiché le **26 NOV. 2021**
ID : 039-283900017-20211122-C2021_29-DE

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil d'Administration
Séance du 22 novembre 2021**

Membres en exercice : 22
Présents : 19
Procurations : 0
Nombre de votants : 19
Votes pour : 19
Votes contre : 0
Abstentions : 0
Date de la convocation :
19/10/2021

Délibération n° C 2021- 29

Décision Modificative N°2 de l'exercice 2021 et information sur les opérations de dépenses imprévues

L'an deux mille vingt et un, le vingt-deux novembre, à quatorze heures trente, le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours du JURA s'est réuni, en application des articles L1424-27 et L1424-28 du code général des collectivités territoriales, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Clément PERNOT, Président du Conseil Départemental du Jura, Président du Conseil d'Administration.

Etaient présents :

Membre de plein droit

Monsieur David PHILOT Préfet du Jura.

Membres élus à voix délibérative

Titulaires : Mesdames Séverine CALINON, Maryvonne CRETIN-MAITENAZ, Florence GAY, Florence MAUPOIL, Marie-Laure PERRIN, Christine RIOTTE, Françoise VESPA ; Messieurs Sébastien BENOIT-GUYOD, Claude BORCARD, Christian BUCHOT, Jean-François DEMARCHI, Jean-François GAILLARD, Christian LAGALICE, Jean-Daniel MAIRE, René MOLIN, Clément PERNOT.

Suppléants : Madame Yoanna WANCAUWENBERGHE ; Messieurs Gérard BONNET, Jean-Luc LEGRAND.

Excusés : Messieurs Cyrille BRERO, Jean-Pascal FICHERE, Stéphane LAMBERGER, Laurent PETIT.

Secrétaire de séance : Madame Christine RIOTTE.

Membres de droit à voix consultative

Madame la Médecin Hors-classe Annabelle CARRON ; Messieurs le Colonel Hors-classe Hervé JACQUIN, le Commandant Philippe HUGUENET ; Monsieur Alain SCHMITT.

Membres élus à voix consultative

Madame Nadia WAUQUIER ; Messieurs le Capitaine Vincent DAVIOT, le Lieutenant Benoit GAILLARD, l'Adjudant-chef Franck RIGAUD, l'Adjudant-chef Emmanuel VUILLERMOZ ; Monsieur le Sergent-chef Franck TOUILLIER est excusé.

Assistaient également à cette séance : Mesdames Catherine GIRARD (Adjointe au Chef du service Finances), Valérie MARINESQUE (Adjointe au Chef du Groupement Administratif, Juridique et Financier), Sandrine TREBOZ (Directrice Générale des Services du Département) ; Messieurs Jean-François BAUVOIS (Directeur de Cabinet du Préfet), Jean-Christophe BERGERET (Chef du Groupement Administratif, Juridique et Financier), Laurent GRANGER (Conseiller aux décideurs locaux Secteur Lons-le-Saunier Sud), le Commandant Damien FREDY (Chef du Groupement des Unités Territoriales), le Commandant Philippe MOUREAU (Chef du Groupement des Ressources Techniques), le Commandant Sylvain RICHARD (Chef du Groupement Ressources Humaines et Formation), le Capitaine Frédéric TISSERANT (Chef du Groupement Opérationnel).

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1424-1 à L 1424-76, L 3241-1, R 1424-1 à R 1424-57 ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté ministériel du 13 décembre 2007 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M 61 des SDIS ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2020-41 du 7 décembre 2020 relative à l'évolution des ressources et charges prévisibles pour l'exercice 2021 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2021-03 du 28 janvier 2021 relative au débat d'orientations budgétaires pour l'exercice 2021 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2021-10 du 16 mars 2021 relative à l'approbation du compte administratif de l'exercice 2020 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2021-11 du 16 mars 2021 relative à l'affectation des résultats de l'exercice 2020 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2021-12 du 16 mars 2021 relative au Budget Primitif 2021 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2021-17 du 03 juin 2021 relative au Budget Supplémentaire de l'exercice 2021 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2021-21 du 13 septembre 2021 relative à la présidence du Conseil d'Administration, composition et élection du Bureau ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2021-23 du 13 septembre 2021 relative aux délégations consenties à son Président et à son Bureau ;

Vu l'avis de la Commission des Finances du 19 novembre 2021 ;

Vu le rapport de présentation ci-après.

I) Décision Modificative n°2 (DM2)

Après l'adoption du Budget Supplémentaire lors du Conseil d'Administration du 3 juin 2021, première modification, il s'est avéré nécessaire, pour assurer une meilleure fin d'exécution budgétaire, d'établir une DM2 pour des ajustements entre chapitres et entre sections avec dépenses et recettes supplémentaires.

A. Section de Fonctionnement

Chapitres	Libellé	Réalisé 2020	BP + BS 2021	DM2 2021	Variation DM2 / BP+BS 2021
011	Charges à caractère général	2 894 869	3 113 650	-6 800	-0,22%
012	Charges de personnel	12 189 602	12 716 010	74 010	0,58%
65	Autres charges de gestion courante	101 589	147 980	-15 000	-10,14%
66	Charges financières	154 040	158 250		
67	Charges exceptionnelles		62 000		
68	Dotations aux provisions			15 683	
022	Dépenses imprévues		60 000		
	Total dépenses réelles (hors opérations d'ordre)	15 340 099	16 257 890	67 893	0,42%
042	Opérations d'ordre	3 194 864	3 196 352		
	<i>dont Dotations aux amortissements</i>	<i>3 117 929</i>	<i>3 196 352</i>		
023	Virement à la section d'investissement				
	TOTAL GENERAL - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	18 534 963	19 454 242	67 893	0,35%

1. Dépenses de fonctionnement

○ **011 Charges à caractère général : - 6 800 €**

➤ 6068 Alimentation : + 1 200 €

Réajustement des crédits pour l'acquisition de petites fournitures en informatique

- 615221 Entretien et réparations sur bâtiments : + 6 000 €
Réajustement des crédits pour la réparation des bâtiments suite aux sinistres
- 6156 Maintenance : + 5 000 €
Réajustement des crédits pour la vérification électrique des bâtiments

Annulations des crédits des articles suivants :

- 61613 Multirisques bris de machines: - 1 800 €
- 61681 Primes d'assurances personnel : - 500 €
- 61682 Primes d'assurances RC : - 200 €
- 61614 Multirisques véhicules : - 3 100 €
- 61615 Multirisques bâtiments : - 200 €
- 6226 Honoraires : - 1 200 €
- 6232 Fêtes et cérémonies : - 4 000 €
- 6247 Transports collectifs du pers. :- 3 000 €
- 6288 Autres : - 5 000 €

○ **012 Charges du personnel : + 74 010 €**

- 64111 Rémunération principale : - 100 000 €
- 64113 NBI : - 8 000 €
- 64118 Autres indemnités : - 40 000 €
- 64131 Rémunérations : -30 000 €

Les crédits de ces quatre articles correspondants à la rémunération du personnel permanent ont été transférés sur les articles ci-après relatifs aux indemnités versées aux sapeurs-pompiers volontaires.

- 64141 Vacances versées aux SPV. : + 237 010 €

Augmentation des crédits alloués au paiement des indemnités des SPV de 237 010 € compte tenu d'une hausse de l'activité et du rattrapage des formations non effectuées en 2020, 178 000 € provenant des articles des personnels permanents, et 59 010 € de crédits supplémentaires

- 64146 Service de santé : + 15 000 €

Ajustement des crédits pour les indemnités des SPV membres du SSSM

○ **65 Autres charges de gestion courante : - 15 000 €**

- 6518 Autres redevances licences : - 11 000 €
Réajustement des crédits
- 6531 Indemnités : - 4 000 €
Réajustement des crédits

○ **68 Dotations aux amortissements et provisions : + 15 683 €**

- 6815 DAP - pour risques et charges de fonctionnement :+ 15 683 €

Constitution, recommandée par les comptables, d'une provision pour des créances douteuses :
 - SMUR CHRU BESANCON 2019 et 2020 : 13 114 €
 - Réquisition judiciaire : 1 969 €
 - Contentieux Menu Alexandre : 600 €

2. Recettes de fonctionnement :

Chapitres	Libellé	Réalisé 2020	BP + BS 2021	DM2 2021	Variation DM2 / BP+BS 2021
70	Produits des services, du domaine et ventes directes	831 203	925 900		
74	Contributions et participations	16 890 376	17 261 819		
75	Autres produits de gestion courante	4 220	4 200		
77	Produits exceptionnels	136 671	65 000		
78	Reprises sur amortissements et provisions				
013	Atténuation de charges	38 050	28 000	15 000	53,57%
Total recettes réelles		17 900 520	18 284 919	15 000	0,08%
042	Opérations d'ordre	726 178	679 549	52 893	7,78%
	<i>dont neutralisation</i>	726 178	679 549	50 237	
002	Excédent de fonctionnement reporté		489 774		
TOTAL GENERAL - RECETTES DE FONCTIONNEMENT		18 626 698	19 454 242	67 893	0,35%

○ **013 Atténuation de charges : + 15 000 €**

➤ **6419 Remboursement sur rémunérations du personnel : + 15 000 €**

Réajustement des crédits suite à des remboursements d'ITT.

○ **042 Opérations d'ordre : + 52 893 €**

- augmentation de la neutralisation des amortissements immobiliers de 50 237 € afin d'équilibrer la section de fonctionnement, ce qui la porte à 729 786 € en prévision pour l'exercice ;

- opérations d'ordre de transfert entre sections suite à des travaux de réparations de véhicules faits en régie pour un montant de 2 656 €.

B. Section d'Investissement

1. Dépenses d'investissement

Chapitres	Libellé	Réalisé 2020	BP + BS 2021	DM2 2021	Variation DM2 / BP+BS 2021
10	Dotations, fonds divers et réserves			192 528	
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées	481 630	641 460		
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	308 744	424 467		
204	Subventions d'équipement versées		351 181		
21	Immobilisations corporelles	1 795 209	5 325 508	-1 090 686	-20,48%
23	Immobilisations en cours	4 079 154	2 812 713	390 686	13,89%
020	Dépenses imprévues		20 000		
024	Produits des cessions d'immobilisations				
Total dépenses réelles (hors opérations d'ordre)		6 664 737	9 575 329	-507 472	-5,30%
040	Opérations d'ordre entre sections	726 178	679 549	52 893	7,78%
	<i>Neutralisation</i>	726 178	679 549	50 237	7,39%
041	Opérations patrimoniales	3 100 014	70 000	6 013 140	
TOTAL GENERAL - DEPENSES D'INVESTISSEMENT		10 490 929	10 324 878	5 558 561	53,84%

○ **10 Dotations, fonds divers et réserves : + 192 528 €**

➤ **1068 Excédents de fonctionnement capitalisés : + 192 528 €**

Le compte 1069 n'étant pas transposable en M 57, il est obligatoire de le solder avant le 1^{er} janvier 2024, date de passage du SDIS à la M 57. Compte tenu du montant de ce compte à la balance 592 528 € le SGC nous conseille de procéder à un apurement sur 3 ans (2021, 2022, 2023).

○ **21 Immobilisations corporelles : - 1 090 686 €**

➤ 21311 Bâtiments administratifs : - 520 762 €

Transfert des crédits à l'article 21311, relatif à la rénovation du système de chauffage de la Direction qui se fera en 2 années pour un montant de 440 762 €, et annulation de crédits pour un montant de 80 000 € suite à la notification des marchés

➤ 21312 Centres d'incendie de secours : - 410 000 €

Transfert des crédits à l'article 21312, relatif à des travaux du CIS MOIRANS (260 000 €) et du CIS CHAMPAGNOLE (150 000 €) qui s'effectueront sur plusieurs années

➤ 21351 Bâtiments publics : - 76 000 €

Transfert des crédits à l'article 21312 suite à la modification du projet de l'aménagement de la plateforme de CHAMPAGNOLE

➤ 2128 Autres agencements et aménagements : - 63 924 €

Idem paragraphe précédent

➤ 2184 Matériel et mobilier de bureau : - 20 000 €

Réajustement des crédits concernant l'opération du CIS D'ARBOIS

○ **23 Immobilisations en cours : + 390 686 €**

➤ 231311 Constructions bâtiments administratifs : + 440 762 €

Transfert des crédits de l'article 21311

➤ 231312 Constructions de centres d'incendie et de secours : - 50 076 €

- 600 000 € suite au retard d'exécution du projet du CIS D'ARBOIS

+ 260 000 € transfert de crédits de l'article 21312 pour les travaux du CIS MOIRANS

+ 289 924 € transfert de crédits de l'article 21312 pour la réalisation de la plateforme de CHAMPAGNOLE

○ **040 Opérations d'ordre entre sections : + 52 893 €**

- augmentation de la neutralisation des amortissements immobiliers de 50 237 € afin d'équilibrer la section de fonctionnement, ce qui la porte à 729 786 € en prévision pour l'exercice.

- opérations d'ordre de transfert entre sections suite à des travaux de réparations de véhicules faits en régie pour un montant de 2 656 €.

○ **041 Opérations patrimoniales : + 6 013 140 €**

Opérations de transfert des subventions perçues les années précédentes imputées aux articles 132 aux articles 131 pour un montant de 6 013 140 €.

2. Recettes d'investissement

Chapitres	Libellé	Réalisé 2020	BP + BS 2021	DM2 2021	Variation DM2 / BP+BS 2021
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 196 422	1 250 000		
13	Subventions d'investissement	1 380 912	1 368 410	-390 000	
16	Emprunts et dettes assimilées	1 900 000	2 408 069	-64 579	-2,68%
23	Immobilisations corporelles	6 586	0		
024	Produits des cessions d'immobilisations		60 000		0,00%
Total recettes réelles		4 483 920	5 086 479	-454 579	-8,94%
040	Opérations d'ordre entre sections	3 194 864	3 196 352		
041	Opérations patrimoniales	3 100 014	70 000	6 013 140	
001	Excédent d'investissement reporté		1 972 047		
021	Virement de la section de fonctionnement				
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé				
TOTAL GENERAL - RECETTES D'INVESTISSEMENT		10 778 799	10 324 878	5 558 561	53,84%

○ **13 Subventions d'investissement : - 390 000 €**

- 1314 Subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables par les communes : -245 000 €
Ajustement des participations des communes pour le CIS ARBOIS (-245 000 €) suite au retard du démarrage des travaux.
- 1315 Subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables par les EPCI : -145 000 €
Solde de la participation d'ECLA pour le CIS BASSIN LEDONIEN (-145 000 €) qui ne sera versé qu'à l'issue du DGD en 2022.

○ **16 Emprunts et dettes assimilées : - 64 579 €**

- 1641 Emprunts : - 64 579 €

Une inscription de - 64 579 € par rapport aux crédits votés permet d'équilibrer la section.

○ **041 Opérations patrimoniales : + 6 013 140 €**

Opérations de transfert des subventions perçues les années précédentes imputées aux articles 132 aux articles 131 pour un montant de 6 013 140 €

RECAPITULATIF

	BP + BS 2021	DM2 2021	TOTAL BUDGET	Variation DM2 / BP+BS 2021
SECTION FONCTIONNEMENT	19 454 242 €	67 893 €	19 522 135 €	0,35%
*SECTION D'INVESTISSEMENT	10 324 878 €	5 558 561 €	15 883 439 €	53,84%
*TOTAL	29 779 120 €	5 626 454 €	35 405 574 €	18,89%

*Rappel : 6 013 140 € d'opérations patrimoniales en dépenses et en recettes d'investissement, les dépenses et recettes réelles d'investissement diminuent

II) Information sur les opérations de dépenses imprévues

Le SDIS a dû recourir en 2021 à l'utilisation des crédits votés en dépenses imprévues compte tenu du montant des crédits disponibles sur le chapitre concerné lors de la survenance de la dépense imprévue.

Le Conseil d'Administration doit en être informé.

SECTION DE FONCTIONNEMENT CHAPITRE 022 DEPENSES IMPREVUES					
Réalisé en 2020	BP 2021	BS 2021	DM2 2021	Dépenses réalisées au 15/10/2020	Disponible au 26/10/2021
50 000	50 000	10 000	0	18 000 *	42 000

* Protocole transactionnel EB

SECTION D'INVESTISSEMENT CHAPITRE 020 DEPENSES IMPREVUES					
Réalisé en 2020	BP 2021	BS 2021	DM2 2021	Dépenses réalisées au 15/10/2020	Disponible au 26/10/2021
0	20 000	0	0	1 000 *	19 000

*travaux extension CIS MOIRANS

Il nous est demandé de bien vouloir en délibérer et :

- 1. d'adopter la Décision Modificative n°2 de l'exercice 2021*
- 2. de certifier avoir pris connaissance des opérations effectuées en dépenses imprévues au 26 octobre 2021.*

DECISION N° C 2021-29 DU 22 NOVEMBRE 2021

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

- 1. adopte la Décision Modificative n°2 de l'exercice 2021**
- 2. certifie avoir pris connaissance des opérations effectuées en dépenses imprévues au 26 octobre 2021.**

Les annexes sont jointes à la délibération.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu
en Préfecture le **26 NOV. 2021**
Affiché le **26 NOV. 2021**
Publié au RAA du 4^{ème} trimestre 2021

Le Président du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie et
de Secours du JURA,


Clément PERNOT